

COMPTE RENDU

2 Commissions réunies

Urbanisme et Cadre de vie

Vie de quartier Lien social

Jeudi 28 mars 2019 19h-20h30

Présents : Valérie Basset, Joël Sérafini, Agnès Aspord, Rémy Nouveau, Nadia Setiter, Christine Brand, Andrée Beaudonnet, Marie-Laure Celle, Alexis Monnet, Bruno Cossiaux, Thierry de la Pommeraie, Marc Ellenberg, Colette Olivero, Antoine Bluy, Aurore Dennai, Brabocs Florence, Bruno Lépine

Excusés : Michèle Fontana, Alain Dutel, Sophie Mahdavi, Jean-Marie Rebattu, Dominique Jacotet

Secrétariat : Joël Sérafini

1. Projet Troc des plantes : point sur la préparation

L'événement aura lieu le samedi 25/05 de 9h à 13h, place d'Ainay. Marie-Laure Celle, responsable du projet, informe les participants que l'affiche est en cours de préparation et lance un appel à volontaires pour diffuser les flyers dans les allées d'immeuble du quartier avant l'événement et aider à l'installation du matériel le jour de l'événement.

La demande OTEP a été effectuée.

Parmi les partenaires potentiels contactés, la Métropole de Lyon accepte de mettre à notre disposition des sachets de graines à distribuer gratuitement. Du vert au balcon est d'accord pour animer un atelier de composition végétale. La réponse de l'association Les Jardins suspendus de Perrache est en attente.

2. Quelle sécurité dans la rue avec les nouvelles mobilités (trottinettes...) ?

Les trottinettes en location sont un nouveau moyen de mobilité. Leur développement pose des questions de sécurité dans la rue et de partage de l'espace public entre les usagers. Le problème, c'est moins les trottinettes que le comportement de la personne qui est dessus.

Antoine Bluy, salarié de la société de location LIME, invité par Colette Olivero, a accepté de venir échanger avec le Conseil de quartier pour connaître les attentes des riverains. Il informe les participants que 20% des Lyonnais ont déjà utilisé une trottinette Lime (5 opérateurs sont présents sur le territoire lyonnais) et que 30% des utilisateurs ont déclaré aurait fait le déplacement en voiture s'ils n'avaient pas pu utiliser la trottinette.

Les objectifs visés sont la réduction des déplacements en voiture en ville et du nombre de voitures en ville. S'ils sont atteints, cela pourrait permettre de retrouver de la place en ville, pour planter des arbres par exemple.

L'idée de vouloir remplacer la voiture par une trottinette séduit mais la trottinette fait peur quand elle semble être utilisée comme un jouet.

Après débats, les attentes citoyennes exprimées par les participants sont les suivantes :

- Interdire la circulation sur les trottoirs, jugée trop dangereuse,
- Limiter la vitesse de circulation : la brider à 15 km/h maximum sur des axes piétonniers très passants (Rue Victor Hugo par exemple), au moins pendant un an à titre transitoire,
- Maîtriser les nuisances sonores qu'elles créent (la trottinette sonne quand la batterie est déchargée pour aider l'opérateur à la rechercher).

Il apparaît nécessaire de créer des places de stationnements dédiées aux trottinettes et de développer des actions de sensibilisation des utilisateurs aux dangers liés à une mauvaise conduite (messages à diffuser, distribution gratuite de casques de

sécurité par les opérateurs...). Peut-être pourrait-il être envisagé de libérer une place de voiture par une place de stationnement de 5 trottinettes + un arbre. Il est suggéré de solliciter l'avis des habitants sur les lieux de création de places de stationnement de trottinettes avec une application de cartographie numérique

La sanction des mauvais stationnements de trottinette est difficile car l'objet a pu être déplacé par une autre personne que l'utilisateur.

Le coût d'une trottinette est évalué à 500 €. Une trottinette est utilisée entre 10 et 15 fois par jour.

3. Avis sollicité sur l'ouverture les dimanches des commerces de la Presqu'île

Joël Sérafini restitue aux participants les positions qui ont été exprimées sur ce sujet lors du CICA du 19/03 par les acteurs présents.

Après débats, certains participants craignent la perte de l'ambiance de repos observée le dimanche dans le quartier, en cas d'ouverture autorisée des commerces de la Presqu'île tous les dimanches, et rappellent le besoin humain de se reposer. D'autres pensent que la mesure pourrait profiter au tourisme, permettre de sortir d'une ambiance déprimante de ville morte le dimanche, d'apaiser la journée d'activité commerciale forte du samedi et sont attachés à faire reconnaître la liberté de consommer. Il est relevé que d'autres travaillent tous les dimanches : les hôpitaux, les transports publics...

Des conditions sont suggérées :

- Pas d'obligation à ouvrir leur commerce pour ceux qui ne le souhaitent pas,
- Limiter l'ouverture des commerces tous les dimanches à la zone touristique,
- Accompagner tous les commerçants dans la mise en place de la mesure.

Prochaine réunion : le 25/04 de 19h-20h30.

OJ :

1 Présentation du Festival Perrache retrouvé (Lyon City Demain)

2 Troc de plantes 2019 : point sur la préparation

3 Questions diverses